

Discours d'Arnaud Roffignon, directeur général de l'Inrap, lors de l'inauguration de l'exposition « Fouilles et découvertes au XXI^e siècle » le 26 octobre 2012, pour le 10^e anniversaire de l'Inrap au ministère de la Culture et de la Communication

Monsieur le Conseiller patrimoines de la Ministre, Cher Philippe Barbat, Monsieur le Directeur adjoint au directeur général des patrimoines, chargé de l'architecture, Cher Bertrand-Pierre Galey, Monsieur le directeur général de GrtGaz, Cher Philippe Boucly, Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs, Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

Nous sommes particulièrement heureux de célébrer les 10 ans de l'Inrap dans un cadre aussi prestigieux, au sein même de l'un de nos deux ministères de tutelle et aux côtés d'un aménageur, mécène de l'exposition que vous venez de découvrir.

Je voudrais tout d'abord vous prier d'excuser l'absence de Jean-Paul Jacob, le président de l'Inrap, actuellement en déplacement à La Réunion pour suivre la première opération d'archéologie préventive que l'Inrap réalise sur l'île, de surcroît opération sous-marine, ce qui constitue une étape fondatrice dans la poursuite du déploiement de notre discipline outre-mer. À son grand regret, il ne peut assister à cette manifestation à laquelle il accorde une importance toute particulière.

En son nom et au nom de l'ensemble des archéologues de l'Inrap, je voudrais exprimer notre gratitude à Aurélie Filippetti pour sa présence à cette inauguration et pour l'accueil qu'elle a réservé à ce projet. Ce faisant, la Ministre nous adresse un témoignage renouvelé de l'importance qu'elle attache à notre discipline et nous y sommes particulièrement sensibles. Cet intérêt s'est manifesté lors de sa visite de la fouille de Saint-Rémy-de-Provence en juin dernier à l'occasion des Journées nationales de l'archéologie ; il se prolonge dans les mesures de relèvement de la RAP proposées par le Gouvernement dans le projet de loi de finances 2013. Et il trouvera également des développements importants dans les travaux de la commission chargée de rédiger un livre blanc sur l'archéologie préventive et dans la future loi sur le Patrimoine annoncée par la Ministre.

C'est une belle occasion qui nous est offerte par le ministère de la Culture et de la Communication, grâce au mécénat de GRTgaz – soyez en sincèrement remercié, cher Philippe Boucly –, de présenter au public le savoir-faire des archéologues de l'Inrap à la croisée de la recherche scientifique, de la sauvegarde du patrimoine archéologique, de l'aménagement responsable du territoire et du développement durable.

Le 1^{er} février 2002, en application de la loi de 2001 sur l'archéologie préventive, le législateur dotait notre pays d'un puissant instrument national de recherche et de valorisation de l'archéologie, qui faisait jusqu'alors défaut : l'Inrap, héritier de l'Afan, était alors créé.

10 ans se sont écoulés, jalonnés d'étapes parfois escarpées. L'institut n'a cessé de se transformer, de s'adapter aux évolutions économiques et législatives – et notamment à la suite de la loi de 2003 qui a ouvert le secteur des fouilles à la concurrence –, de s'adapter à des enjeux scientifiques sans cesse renouvelés, mais aussi aux attentes des aménageurs et à l'intérêt du public pour notre discipline. J'en veux pour preuve une étude de l'Ipsos, réalisée fin 2010, qui montre que 8 Français sur 10 considèrent désormais que la recherche archéologique sur notre territoire est « *utile voire très utile* ».

Je voudrais aujourd'hui rendre hommage à tous les personnels de l'Inrap dont le professionnalisme et la rigueur scientifique n'ont d'égal que l'engagement et la passion. Je souhaite également saluer l'ensemble des acteurs institutionnels, politiques, auxquels nous sommes redevables de ce magnifique outil, unique en Europe et envié au-delà de nos frontières.

Acteur majeur sur le terrain, l'Inrap a réalisé, sur prescription des services de l'Etat, plus de 16 000 diagnostics et plus de 2 200 fouilles archéologiques en 10 ans. L'institut est devenu un organisme de recherche reconnu internationalement, mais c'est aussi un centre de ressources et un outil de diffusion de la connaissance à tous les publics, à travers de très nombreuses portes ouvertes de fouilles, un site internet et de multiples publications, expositions, documentaires, multimédias, documents pédagogiques... Pour ne donner qu'un seul chiffre, en 10 ans, ce sont plus de 6 millions de personnes qui auront été touchées par nos actions de valorisation.

Un très beau livre publié cette année par les éditions Gallimard, *La France racontée par les archéologues*, témoigne ainsi remarquablement de la richesse et de la diversité de nos découvertes.

Ces dix années ont vu la construction d'un institut de recherche, mais elles ont aussi été celles de la maturation d'une activité nouvelle, de nature scientifique et cependant étroitement corrélée à l'activité économique, dont les acteurs ont progressivement appris les règles et les enjeux. Ainsi, au sein de l'institut, sommes-nous passés d'une culture de la confrontation à une culture de la concertation et du service aux aménageurs. Et ces derniers intègrent de mieux en mieux le cadre juridique de l'archéologie préventive, l'anticipent dans les budgets et les calendriers, et en perçoivent mieux les enjeux scientifiques, culturels et patrimoniaux. Aujourd'hui, pour nombre d'aménageurs, la protection archéologique est une exigence au même titre que la sécurité et la santé au travail, le respect de la biodiversité et, d'une manière générale, le développement durable et l'ensemble des impératifs qui s'attachent désormais à la « *responsabilité sociale des entreprises* ».

Le mécénat de GRTgaz, qui a accompagné ce projet, est l'illustration de cette démarche partenariale, engagée en faveur d'une archéologie, source connaissance et porteuse de sens pour nos concitoyens.

Je passe ainsi la parole à Philippe Boucly, directeur général de GRTgaz, que je remercie encore pour son soutien.